



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca
Maroc



101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

GROUPE CDG CAPITAL S.A.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Aux actionnaires de la
BANQUE CDG CAPITAL S.A

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la BANQUE CDG CAPITAL et ses filiales (Groupe CDG CAPITAL), comprenant le bilan au 31 décembre 2019 ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1.172.351 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 91.402 KMAD.

Responsabilité de la direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 27 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél. : 05 22 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax : 05 22 22 40 78 / 47 39

Sakina Bensouda-Korachi
Associée

Mazars Audit et Conseil



MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tél. : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 00

Taha Ferdaous
Associé

COMPTES CONSOLIDES - Au 31 DECEMBRE 2019

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

PREAMBULE

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe CDG Capital sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS). Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations lorsque l'application en 2019 est optionnelle.

BASES DE PRESENTATION

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

Les états financiers consolidés sont exprimés en milliers de dirhams, sauf mention contraire.

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

NOTE 1 : PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de CDG Capital sont établis à partir des comptes individuels de CDG Capital et de toutes les entités sur lesquelles elle exerce un contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à retenir : intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « États financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

A fin décembre 2019, le périmètre de consolidation du Groupe CDG Capital inclut les entités ci-après :

Dénomination sociale	31/12/2019		31/12/2018		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
CDG Capital	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
CDG Capital Gestion	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
CDG Capital Bourse	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
CDG Capital Real Estate	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
CDG Capital Private Equity	-	-	100,00%	100,00%	Intégration Globale
CDG Capital Infrastructures	-	-	100,00%	100,00%	Intégration Globale

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition. Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1^{er} janvier 2007, date de transition au référentiel IFRS pour le Groupe, l'écart d'acquisition (goodwill) est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les

principes comptables marocains, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1 « Première adoption des normes IFRS ».

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière par le Groupe et de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an.

NOTE 2 : NOUVELLES NORMES APPLICABLES À COMPTER DU 1ER JANVIER 2019

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

2.1 IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

La norme IFRS 16 est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

Pour la première application de la norme IFRS 16, le Groupe a opté pour l'approche rétrospective simplifiée consistant à comptabiliser l'effet cumulé de la norme en capitaux propres. Cet effet en capitaux propres résulte de la différence entre :

- un droit d'utilisation et son amortissement déterminés comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, actualisés à la date de première application de la norme ;
- un passif de location actualisé à la date de première application.

En application des dispositions relatives à l'approche rétrospective simplifiée, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

Le Groupe a retenu la possibilité offerte de ne pas appliquer les dispositions de la norme IFRS 16 aux contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

- Les durées de location correspondent à la période non résiliable des contrats, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain ;
- Le taux d'actualisation utilisé pour le droit d'utilisation comme pour le passif de location est le taux d'emprunt marginal pour une durée correspondant à la durée résiduelle des contrats à la date de première application de la norme.

Le tableau ci-après présente les rubriques du bilan ayant fait l'objet d'ajustements par application de la norme IFRS 16 :

en milliers de dirhams	31/12/2018	Effet de l'application d'IFRS 16	01/01/2019
Actif d'impôt exigible et différé	4 059	1 332	5 391
Immobilisations corporelles	37 951	33 274	71 225
<i>dont valeur brut comptable</i>	<i>101 066</i>	<i>64 089</i>	<i>165 155</i>
<i>dont cumul des amortissements et pertes de valeur</i>	<i>(63 115)</i>	<i>(30 814)</i>	<i>(93 929)</i>
Effet sur le total Actif	42 011	34 606	76 616
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 119 078	36 873	3 155 951
Passif d'impôt exigible et différé	-	-	-
Capitaux propres	488 894	(2 268)	486 627
Effet sur le total Passif	3 607 972	34 606	3 642 578

2.2 IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

NOTE 3 : PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers sont classés au coût amorti, à la juste valeur par capitaux propres ou à la juste valeur par résultat selon le modèle de gestion et les caractéristiques contractuelles des instruments lors de la comptabilisation initiale.

Les passifs financiers sont classés au coût amorti ou à la juste valeur par résultat lors de la comptabilisation initiale.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés au bilan lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Cette rubrique est constituée des instruments détenus à des fins de transaction, y compris les dérivés, les instruments de capitaux propres pour lesquels l'option d'un classement en juste valeur par capitaux propres n'a pas été retenue, ainsi que les autres instruments de dette qui ne remplissent pas le critère du modèle de gestion « collecte » ou « collecte et vente », ou celui des flux de trésorerie.

Ces instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur, les frais de transaction initiaux étant directement comptabilisés en compte de résultat. En date d'arrêt, les variations de la juste valeur sont portées en résultat. Il en est de même des revenus, des dividendes et des plus et moins-values de cession réalisées.

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Les instruments de dette sont classés en juste valeur par capitaux propres si les deux critères suivants sont réunis : l'objectif du modèle est atteint à la fois par la perception des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs financiers (« collecte et vente »), et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération. Ils sont évalués ultérieurement à la juste valeur et les variations de valeur de marché sont enregistrées en capitaux propres recyclables. Ces actifs financiers font également l'objet d'un calcul de pertes attendues au titre du risque de crédit.

Par ailleurs, les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif déterminé à l'origine du contrat.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Le Groupe détermine la juste valeur des instruments financiers, soit en utilisant des prix obtenus directement à partir de données externes, soit en utilisant des techniques de valorisation fondées sur l'utilisation au maximum de données observables. Dans ces conditions, les instruments financiers évalués à la juste valeur sont répartis selon la hiérarchie ci-après :

- Niveau 1 : les valeurs de marché utilisées correspondent aux prix cotés sur des marchés réglementés, de même que sur des marchés assimilés, dès lors qu'ils sont actifs ; ce qui implique l'existence d'un volume et d'une fréquence suffisants de transactions ainsi qu'une disponibilité continue des prix.
- Niveau 2 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs sont observables sur les marchés. Ces techniques sont régulièrement calibrées pour refléter les conditions actuelles du marché
- Niveau 3 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs utilisés sont non observables ou ne peuvent être corroborés par des données de marché (par exemple en raison de l'absence de liquidité de l'instrument ou d'un risque de modèle significatif).

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Dépréciation des instruments financiers

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Le Groupe identifie trois strates (buckets) correspondant chacune à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif :

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« bucket 1 ») : si, à la date d'arrêté, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir).
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« bucket 2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit déprécié.
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés (« bucket 3 ») : Lorsqu'un actif est déprécié, la provision pour dépréciation est également évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à maturité.

Ce modèle est appliqué à l'ensemble des instruments dans le champ de la dépréciation d'IFRS 9, à l'exception des actifs dépréciés dès leur acquisition ou leur émission et des instruments pour lesquels un modèle simplifié est autorisé.

Augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit est apprécié sur une base individuelle en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose notamment sur la comparaison des probabilités de défaut et des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Définition du défaut

La définition du défaut est alignée avec la réglementation de Bank AL-Maghrib relative aux créances en souffrance, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

En pratique, pour les expositions classées en strate 1 et en strate 2, les pertes de crédit attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (Loss Given Default, LGD) et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default, EAD) actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Le Groupe applique une LGD forfaitaire de 45% ; taux dérivé de l'approche standard de Bâle II. Lorsque il n'y a pas suffisamment de données pour calibrer les paramètres du risque (PD, LGD), le calcul de l'ECL est fondé sur les pertes et / ou provisions individuelles observées historiquement sur le portefeuille concerné.

Pour les expositions classées en strate 3, les pertes de crédit attendues sont calculées comme la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif des déficits de trésorerie sur la durée de vie de l'instrument.

Informations prospectives

Le Groupe prend en compte des informations prospectives à la fois dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit et dans la mesure des pertes de crédit attendues.

CDG capital a fait le choix de mettre en place trois scénarii macro-économiques couvrant un large panel de conditions économiques futures potentielles :

- Un scénario de base qui correspond à la situation actuelle de l'économie marocaine dont la probabilité de réalisation est estimée à 50% ;
- Un scénario optimiste dont la probabilité de réalisation est estimée à 20% ;
- Un scénario adverse où la situation macroéconomique globale du Maroc se dégrade et dont la probabilité de réalisation est estimée à 30%.

Pour l'élaboration desdits scénarii prospectifs, CDG Capital a analysé les principaux facteurs macroéconomiques déterminants et leurs impacts sur le portefeuille actuel. CDG Capital revoit à fréquence annuelle la pertinence et le champ d'application en fonction de l'évolution de la nature et la composition du portefeuille émetteur interne.

Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier (ou d'un groupe d'actifs similaires) lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif.

Le Groupe décomptabilise un passif financier (ou une partie de passif financier) seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrivée à expiration.

3.2 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incluent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Elles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiées, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition initial, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès la date de leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont constitués essentiellement par des logiciels acquis, comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et/ou des dépréciations constatés depuis leur date d'acquisition. Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements ou des dépréciations constatés depuis leur date d'achèvement.

Les logiciels dont la durée d'utilité est définie sont amortis sur une période allant de 5 à 10 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné, qui sont immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués linéairement en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

➤ Immeubles et constructions :

		CATÉGORIE A	CATÉGORIE B	CATÉGORIE C	CATÉGORIE D
COMPOSANTS		Terrassement	Menuiserie extérieure	Étanchéité	Plomberie et sanitaire
		Gros œuvre	Menuiserie intérieure	Électricité	Détection et protection incendie
			Revêtement sol et mur intérieur	Pré câblage tél. & inf.	Ascenseurs
			Revêtement façade	Grands Travaux de Construction	Climatisation VMC
			Faux plafond		Stores
			Cloisons amovibles		Peinture Miroiterie
			Faux plancher informatique		Réseau téléphonique
			Couvre joint de dilatation		Signalisation
			Aménagement extérieur		
DUREE D'UTILITE		70 ans	30 ans	15 ans	10 ans

➤ Autres immobilisations corporelles :

Eléments	Durée d'amortissement
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 à 20 ans
Agencements et aménagements	10 ans

L'ensemble de ces dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40 « immeubles de placement », les immeubles de placement sont comptabilisés au coût amorti diminué des éventuelles pertes de valeur, avec indication de la juste valeur en annexes.

3.3 CONTRATS DE LOCATION

A partir du 1^{er} janvier 2019, le Groupe applique la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui a remplacé la norme IAS 17. Les modalités de transition retenues par le Groupe ainsi que l'effet découlant de la première application sont présentés au point 2.1 ci-dessus.

3.4 ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

3.5 IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs de l'état de la situation financière, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice.

Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au niveau de l'état du résultat global de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

3.6 COUT DU RISQUE

Le coût du risque comprend, au titre du risque de crédit, les dotations et reprises de provisions couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (buckets 1 et 2), les dotations et reprises de provisions des actifs dépréciés (bucket 3), les pertes sur créances irrécouvrables ainsi que les récupérations sur créances amorties.

3.7 PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle juridique ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable.

Les montants comptabilisés sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les passifs éventuels hors regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il y a lieu de les mentionner en annexes s'ils sont significatifs.

NOTE 4 : JUGEMENTS UTILISES DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige du management la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont rattachées.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Le calcul des pertes de crédit attendues avec plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;
- L'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels (goodwill principalement)
- des provisions pour risque et charges entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37.

NOTE 5 À 12 : INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

31.12.2019

En milliers de dirhams

ACTIF	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	21.636	274.710
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	5.865.792	4.473.494
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>		5.253.132	4.157.095
<i>Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>		612.661	316.399
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3	2.173.668	2.015.007
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>		2.124.394	2.015.007
<i>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>		49.274	-
Titres au coût amorti	5.1.4	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	772.919	778.748
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	384.650	360.736
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements des activités d'assurance		-	-
Actifs d'impôt exigible		5.594	58.765
Actifs d'impôt différé		6.274	4.059
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	865.834	994.081
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	5.1.8	61.911	37.951
Immobilisations incorporelles	5.1.9	46.083	49.938
Ecarts d'acquisition	5.1.10	98.235	98.235
TOTAL ACTIF		10.302.595	9.145.724

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

31.12.2019

En milliers de dirhams

PASSIF	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1	64.233	55.556
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		64.233	55.556
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	3.338.889	3.119.078
Dettes envers la clientèle	5.2.3	1.480.906	2.181.986
Titres de créance émis	5.2.4	1.714.786	1.308.254
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt exigible		41.482	28.709
Passifs d'impôt différé		-	-
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	2.487.172	1.259.273
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		-	-
Provisions	5.2.6	2.775	3.908
Subventions et fonds assimilés		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		-	-
Capitaux propres		1.172.351	1.188.961
Capitaux propres part du groupe		1.172.351	1.188.961
Capital et réserves liées		780.000	630.000
Réserves consolidées		305.397	488.894
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		(4.449)	4.819
Résultat de l'exercice		91.402	65.247
Intérêts minoritaires		-	-
TOTAL PASSIF		10.302.595	9.145.724

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

31.12.2019

En milliers de dirhams

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	Notes	31.12.2019	31.12.2018
+ Intérêts et produits assimilés	6.1	105.205	114.664
- Intérêts et charges assimilées	6.1	(145.948)	(164.280)
MARGE D'INTERET		(40.743)	(49.616)
+ Commissions (produits)	6.2	164.039	182.482
- Commissions (charges)	6.2	(5.132)	(5.896)
MARGE SUR COMMISSIONS		158.907	176.586
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6.3	109.513	100.569
+/- Gains ou pertes nets des instruments mesurés à la juste valeur par capitaux propres	6.4	10.447	3.114
+ Produits des autres activités	6.5	148.205	113.829
- Charges des autres activités	6.5	(29.640)	(29.871)
PRODUIT NET BANCAIRE		356.689	314.612
- Charges générales d'exploitation	6.6	(186.842)	(196.177)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6.7	(23.609)	(14.434)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		146.238	104.002
Coût du risque	6.8	957	(3.288)
RESULTAT D'EXPLOITATION		147.195	100.714
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-	-
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		317	(36)
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RESULTAT AVANT IMPÔT		147.513	100.678
- Impôt sur les résultats	6.9	(56.110)	(35.431)
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
RESULTAT NET		91.402	65.247
Intérêts minoritaires		-	-
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		91.402	65.247
Résultat de base par action (en dirhams)	6.10	11,72	10,36
Résultat dilué par action (en dirhams)	6.10	11,72	10,36

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	Notes	31.12.2019	31.12.2018
RESULTAT NET		91.402	65.247
Ecarts de conversion			
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		(9.268)	(5.438)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des immobilisations			
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence			
Impôts			
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		(9.268)	(5.438)
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES EN CAPITAUX PROPRES		82.134	59.809
Dont Part du Groupe		82.134	59.809
Dont Part des minoritaires		-	-

	31.12.2019		31.12.2018	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	370	-	370	-
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	21.265	-	274.339	-
Total	21.636	-	274.710	-

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

Instruments financiers et hiérarchie des actifs financiers à la juste valeur par résultat	31.12.2019				31.12.2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	5.253.132	-	5.253.132	16.696	4.140.399	-	4.157.095
Bons du Trésor	-	4.070.989	-	4.070.989	-	3.464.988	-	3.464.988
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	1.060.725	-	1.060.725	-	573.274	-	573.274
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	16.696	-	-	16.696
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés	-	121.418	-	121.418	-	102.137	-	102.137
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat	479.185	132.644	832	612.661	182.802	132.472	1.124	316.399
Total	479.185	5.385.776	832	5.865.792	199.499	4.272.871	1.124	4.473.494

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

5.1.3

Actifs financiers à la juste valeur par les capitaux propres

Catégories d'instruments financiers et hiérarchie des actifs financiers à la JVOCI*	31.12.2019				31.12.2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	2.124.394	-	2.124.394	-	2.015.007	-	2.015.007
Bons du Trésor	-	340.098	-	340.098	-	547.878	-	547.878
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	1.784.296	-	1.784.296	-	1.467.129	-	1.467.129
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-	49.274	49.274	-	-	-	-
Total	-	2.124.394	49.274	2.173.668	-	2.015.007	-	2.015.007

*JVOCI : Juste valeur par capitaux propres

Encours et dépréciations par Bucket des actifs financiers à la JVOCI*	31.12.2019				31.12.2018			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours brut	2.132.895	-	-	2.132.895	1.974.398	50.000	-	2.024.398
Dépréciations	8.501	-	-	8.501	9.258	133	-	9.390
Net	2.124.394	-	-	2.124.394	1.965.140	49.867	-	2.015.007

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

5.1.4

Titres au coût amorti

Encours et dépréciations par Bucket des titres au coût amorti sous IFRS 9	31.12.2019				31.12.2018			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours brut	-	-	50.000	50.000	-	-	50.000	50.000
Dépréciations	-	-	50.000	50.000	-	-	50.000	50.000
Net	-	-	-	-	-	-	-	-

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

5.1.5

Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés

	31.12.2019	31.12.2018
A vue	231.536	60.841
Comptes ordinaires	231.536	60.841
Prêts et comptes au jour le jour	-	-
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	-
A terme	544.103	720.815
Prêts et comptes à terme	433.333	509.711
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pension à terme	100.000	199.961
Créances rattachées	10.769	11.143
Total Brut	775.639	781.656
Dépréciation	2.720	2.908
Total Net	772.919	778.748

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

Saisissez du texte ici

Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9	31.12.2019				31.12.2018			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours brut	775.639	-	-	775.639	781.656	-	-	781.656
Dépréciations	2.720	-	-	2.720	2.908	-	-	2.908
Net	772.919	-	-	772.919	778.748	-	-	778.748

	Secteur public	Secteur privé			Total	Total
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31.12.2019	31.12.2018
Crédits de trésorerie	-	-	21.771	1.117	22.888	20.006
- Comptes à vue débiteurs	-	-	21.771	1.117	22.888	20.006
- Créances commerciales	-	-	-	-	-	-
- Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
Crédits à la consommation	-	-	-	2.248	2.248	2.938
Crédits à l'équipement	-	-	358.658	-	358.658	271.599
Crédits immobiliers	-	-	-	1.276	1.276	1.463
Intérêts courus à recevoir	-	-	453	-	453	127
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	61.354
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	8.661	8.661	12.499
Encours bruts	-	-	380.882	13.301	394.183	369.987
Dépréciations	-	-	-	9.533	9.533	9.251
Encours nets	-	-	380.882	3.768	384.650	360.737

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9	31.12.2019				31.12.2018			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours brut	387.228	-	6.955	394.183	363.143	-	6.844	369.987
Dépréciations	2.714	-	6.819	9.533	2.407	-	6.844	9.251
Net	384.514	-	135	384.650	360.736	-	-	360.737

5.1.7

Comptes de régularisation et autres actifs

	31.12.2019	31.12.2018
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	1.590	1.451
Créances fiscales	162.070	72.891
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	43.830	79.667
Débiteurs Divers	641.331	840.072
Comptes de liaison	17.012	-
Total	865.834	994.081

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

Valeur brute	Valeur brute au	Acquisitions	Mises hors services et sorties	Effet de l'application d'IFRS 16	Valeur brute au
	31.12.2018				31.12.2019
Terrains et constructions	36.891	1.137	-		38.028
Matériel, outillage et transport	4.887	1.953	1.545	-	5.295
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	58.848	5.039	6.154		57.733
Autres immobilisations corporelles	269	-	269		-
En-cours	171	254	171		254
Droit d'utilisation	-			54.658	54.658
Total	101.066	8.382	8.139	54.658	155.968

Amortissement	Cumul amortissements au	Dotations	Reprises	Effet de l'application d'IFRS 16	Cumul amortissements au
	31.12.2018				31.12.2019
Terrains et constructions	18.858	2.364	-		21.223
Matériel, outillage et transport	3.221	557	1.297	-	2.480
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	40.767	5.635	5.421		40.981
Autres	269	-	269		-
En-cours	-	-	-		-
Droit d'utilisation		6.129		23.243	29.372
Total	63.115	14.685	6.987	23.243	94.057

Valeur nette	Valeur nette au	Valeur nette au
	31.12.2018	31.12.2019
Terrains et constructions	18.033	16.805
Matériel, outillage et transport	1.666	2.815
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	18.081	16.752
Autres	-	-
En-cours	171	254
Droit d'utilisation	-	25.286
Total	37.951	61.911

Droit d'utilisation	01.01.2019	31.12.2019
Immobilier		
Valeur brute	64.089	54.658
Amortissements & dépréciations	30.814	29.372
Valeur nette	33.274	25.286
Mobilier		
Valeur brute	1.275	-
Amortissements & dépréciations	1.059	-
Valeur nette	216	-
Total droit d'utilisation	33.490	25.286

5.1.9

Immobilisations Incorporelles

	Valeur brute au 31.12.2018	Acquisitions	Cession ou retrait	Dotation exercice	Valeur brute au 31.12.2019
Valeur brute	113.330	17.727	13.279	-	117.778
Amortissement	63.392		621	8.924	71.696
Valeur nette	49.938	17.727	12.659	8.924	46.083

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

5.1.10

Ecart d'acquisition

	31.12.2018	Augmentation (acquisition)	Diminution (cession)	Perte de valeur de la période	Autres mouvements	31.12.2019
Valeur brute	98.235	-	-	-	-	98.235
CDG Capital Gestion	93.424					93.424
CDG Capital Bourse	4.802					4.802
CDG Capital Real Estate	9					9
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
CDG Capital Gestion	-					-
CDG Capital Bourse	-					-
CDG Capital Real Estate	-					-
Valeur nette	98.235	-	-	-	-	98.235

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sous IFRS 9	31.12.2019				31.12.2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Portefeuille de transaction	-	64.233	-	64.233	-	55.556	-	55.556
Instruments en valeur de marché sur option	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	64.233	-	64.233	-	55.556	-	55.556

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total	Total
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc		31.12.2019	31.12.2018
Comptes ordinaires créditeurs	-	1.991	59.301	-	61.292	42.472
Valeurs données en pension	1.000.835	1.277.429	-	-	2.278.264	1.921.619
- au jour le jour	-	501.779	-	-	501.779	430.868
- à terme	1.000.835	775.650	-	-	1.776.485	1.490.751
Emprunts de trésorerie	-	970.063	-	-	970.063	1.154.216
- au jour le jour	-	970.063	-	-	970.063	648.477
- à terme	-	-	-	-	-	505.739
Emprunts financiers	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	413	88	-	-	501	544
Autres dettes	-	-	-	-	-	227
Dettes locatives	-	28.769	-	-	28.769	-
Total	1.001.248	2.278.340	59.301	-	3.338.889	3.119.078

Variation de la dette locative	01.01.2019	Augmentations	Diminutions	31.12.2019
Dette locative	64.089	-	9.430	54.658
Amortissements	27.216	5.785	7.112	25.889
Valeur nette	36.873	5.785	16.542	28.769

5.2.3

Dettes envers la clientèle

	Secteur public	Secteur privé			Total	Total
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31.12.2019	31.12.2018
Comptes à vue créditeurs	1.101	178.310	380.890	39.268	599.569	1.672.359
Comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-
Dépôts à terme		504.907	-	-	504.907	489.375
Valeurs données en pension		129.975			129.975	-
Autres comptes créditeurs	-	90.407	147.124	-	237.531	13.117
Intérêts courus à payer	-	8.925	-	-	8.925	7.135
Total	1.101	912.523	528.014	39.268	1.480.906	2.181.986

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

5.2.4

Titres de créances émis

	31.12.2018	Augmentation	Diminution	31.12.2019
Bons de caisse	-	-	-	-
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	1.308.254	1.514.786	1.108.254	1.714.786
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Total	1.308.254	1.514.786	1.108.254	1.714.786

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

5.2.5**Comptes de régularisation et autres passifs**

	31.12.2019	31.12.2018
Opération diverses sur titres	2.137.767	870.466
Sommes dues à l'Etat	112.800	84.033
Clients avances et acomptes	2.642	3.637
Charges à payer	27.899	42.247
Dividendes à payer	-	-
Autres passifs	206.065	258.890
Total	2.487.172	1.259.273

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

5.2.6

Provisions

Provisions	31.12.2018	Augmentation	Diminution	31.12.2019
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	3.908	-	1.133	2.775
Total	3.908	-	1.133	2.775

Ventilation des provisions	31.12.2018	31.12.2019
Court terme	3.908	2.775
Long terme	-	-
Total	3.908	2.775

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

	31.12.2019	31.12.2018
Sur opérations avec les établissements de crédits	19.543	21.731
Sur opérations avec la clientèle	21.546	14.782
Intérêts courus et échus sur titres	63.209	76.971
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	907	1.180
Produits d'intérêt	105.205	114.664
Sur opérations avec les établissements de crédits	44.360	34.388
Sur opérations avec la clientèle	58.857	88.141
Sur dettes représentées par titres	37.665	35.544
Sur dettes subordonnées	-	-
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Autres intérêts et charges assimilés (1)	5.066	6.207
Charges d'intérêt	145.948	164.280

(1) A compter du 1er janvier 2019, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 « Contrats de location », les charges d'intérêts sur les dettes locatives sont présentées dans la rubrique « Autres intérêts et charges assimilés » (cf. Note 2.1).

	31.12.2019			31.12.2018		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Gestion et conservation d'actifs	143.888	3.532	140.356	159.613	2.916	156.698
Prestations et services pour conseil financier	18.701	-	18.701	22.290	-	22.290
Autres	1.449	1.600	(151)	579	2.981	(2.402)
Produits nets des commissions	164.039	5.132	158.907	182.482	5.897	176.586

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

6.3

Résultat sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2019	31.12.2018
Dividendes reçus	529	816
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	94.387	105.553
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	22.377	(1.292)
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture	-	-
Variation de juste valeur des instruments dérivés	(7.780)	(4.508)
Inefficacité de couverture à la juste valeur	-	-
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie	-	-
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	109.513	100.569

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

	31.12.2019	31.12.2018
Dividendes reçus	-	-
Plus ou moins values sur cession sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	10.447	3.114
Gains ou pertes nets	10.447	3.114

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

	31.12.2019	31.12.2018
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits sur opérations de location simple	-	-
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Autres produits nets de l'activité d'assurances	-	-
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits (charges) nets	118.565	83.959
Produits et charges nets des autres activités	118.565	83.959

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

	31.12.2019	31.12.2018
Charges de personnel	123.282	127.184
Impôts et taxes	3.144	3.847
Services extérieurs et autres charges (1)	60.415	65.147
Charges d'exploitation	186.842	196.177

(1) A compter du 1er janvier 2019, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 « Contrats de location », l'annulation des loyers « location simple » est présenté dans la rubrique « Services extérieurs et autres charges » (cf. Note 2.1).

Charges du personnel

Charges du personnel	31.12.2019	31.12.2018
Salaires et appointements	44.816	52.710
Primes et indemnités	60.887	55.733
Charges de retraite	6.916	7.203
Charges d'assurances sociales	4.741	5.482
Autres charges de personnel	5.922	6.057
Total	123.282	127.184

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

	31.12.2019	31.12.2018
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	14.685	8.663
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	8.924	7.196
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation	-	(1.426)
Total	23.609	14.434

	31.12.2019	31.12.2018
Dotations aux provisions	100	29.567
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	100	1.036
Provisions pour dépréciation des titres	-	27.927
Provisions pour risques	-	604
Reprise de provisions	1.057	26.279
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-	29
Provisions pour dépréciation des titres	890	26.250
Provisions pour risques	168	
Variation des provisions	(957)	3.288
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	-	-
Autres pertes	-	-
Coût du risque	(957)	3.288

	31.12.2019	31.12.2018
Charge d'impôts courants (1)	52.967	41.824
Charge d'impôts différés	3.143	(6.394)
Charge d'impôts de la période	56.110	35.431

(1) Depuis le 1er janvier 2019, les provisions fiscales relatives à l'impôt sur les bénéfices sont présentées dans la rubrique « Charge d'impôts courants » à la suite de l'entrée en vigueur d'IFRIC 23 « Incertitudes relatives aux traitements fiscaux » (cf. Note 2.2).

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

6.10**Résultat de base et résultat dilué par action**

	31.12.2019	31.12.2018
Résultat net part du Groupe	91.402	65.247
Nombre d'actions ordinaires émises	7.800.000	6.300.000
Résultat par action en dirhams	11,72	10,36

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Pour Identification

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	31.12.2019	31.12.2018
Engagements de financements et de garantie donnés	1.421.520	1.363.293
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	166.832	126.730
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	166.832	126.730
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Crédits documentaires export confirmés	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1.254.688	1.236.563
- Garanties de crédits données	-	-
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
- Autres cautions et garanties données	1.254.688	1.236.563
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financements et de garantie reçus	509.438	509.438
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	500.000	500.000
- Ouvertures de crédits confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	500.000	500.000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	9.438	9.438
- Garanties de crédits	9.438	9.438
- Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	-	-

TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

En milliers de dirhams

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres de clôture 31 décembre 2018	630.000	-	-	554.141	4.820	-	1.188.961	-	1.188.961
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Impacts liés à la 1ère application d'IFRS 16	-	-	-	(2.268)	-	-	(2.268)	-	(2.268)
Autres variations	-	-	-	(2.711)	-	-	(2.711)	-	(2.711)
Capitaux propres d'ouverture 1er janvier 2019	630.000	-	-	549.163	4.820	-	1.183.982	-	1.183.982
Opérations sur capital	150.000	-	-	-	-	-	150.000	-	150.000
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	(230.000)	-	-	(230.000)	-	(230.000)
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2019	-	-	-	91.402	-	-	91.402	-	91.402
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (E)	-	-	-	-	3.962	(13.230)	(9.268)	-	(9.268)
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (F)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)	-	-	-	-	3.962	(13.230)	(9.268)	-	(9.268)
Variation de périmètre	-	-	-	(13.765)	-	-	(13.765)	-	(13.765)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2019	780.000	-	-	396.800	8.782	(13.230)	1.172.351	-	1.172.351

En milliers de DH

FLUX DE TRÉSORERIE		31.12.2019	31.12.2018
1. Résultat avant impôts	(A)	147.513	100.678
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		23.609	14.434
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		0	0
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		(809)	2.684
5. +/- Dotations nettes aux provisions		(924)	604
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		0	0
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement		0	0
8. +/- Produits/charges des activités de financement		0	0
9. +/- Autres mouvements		(1.847)	(292)
10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	(B)	20.029	17.430
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés		377.703	1.033.106
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		(725.276)	(1.208.104)
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		(1.135.750)	768.107
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		1.407.680	(412.213)
15. - Impôts versés		(53.749)	(66.268)
16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15)	(C)	(129.391)	114.628
17. FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÈRE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (Total des éléments A, B et C)	(D)	38.151	232.735
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations		0	0
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements		0	0
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		(59.350)	(10.309)
21. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20)	(E)	(59.350)	(10.309)
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		(80.000)	(100.000)
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		0	0
24. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23)	(F)	(80.000)	(100.000)
25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		0	0
26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (Total des éléments D, E et F)		(101.199)	122.427
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE		31.12.2019	31.12.2018
27. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE		293.079	170.652
28. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)		274.710	287.021
29. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		18.369	(116.369)
30. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLOTURE		191.880	293.079
31. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)		21.636	274.710
32. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		170.244	18.369
33. VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		(101.199)	122.427

10.1 Preuve d'impôts

	31.12.2019	31.12.2018
Résultat net de l'ensemble consolidé	91.402	65.247
Impôts exigibles (IS)	52.967	41.824
Impôts différés	3.143	(6.394)
Total charge fiscale consolidée IFRS	56.110	35.431
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	147.513	100.678
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	38,04%	35,19%
Montant de différences de taux mère/filiale	(1.531)	1.820
Impôt sur différences temporelles		
Effet des autres éléments		
Charge fiscale recalculée	54.580	37.251
Taux d'impôt légal au Maroc	37%	37%

10.2

Variation des impôts différés au cours de la période

	31.12.2018	Montants reconnus en résultat	Montants reconnus en capitaux propres	31.12.2019
Impôts différés actifs	4.059	3.143	(929)	6.274
Impôts différés passifs	-			-
Impôts différés actifs / passifs	4.059	3.143	(929)	6.274

I- DATATION	
• Date de clôture de l'exercice :	31.12.2019
• Date d'établissement des états de synthèse :	09.Mär.20
II. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31/12/2019	
Les impacts du Covid 19 ne peuvent pas être chiffrés à ce stade de manière fine. Néanmoins, nous n'anticipons pas d'impact défavorable significatif sur l'activité.	

CDG Capital exerce ses activités sur un seul secteur opérationnel : banque d'investissement.

Conformément à la législation fiscale en vigueur, les exercices 2016 à 2019 ne sont pas prescrits.

Conformément à la législation fiscale en vigueur, les exercices 2016 à 2019 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales du Groupe CDG Capital au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR), relatives auxdits exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts et taxes. Au titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision.

NOTE 13 : RISQUES ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES

1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

1.1 CADRE GENERAL ET GOUVERNANCE

La gestion des risques liée aux activités de CDG Capital est une composante permanente et transversale qui intervient dans l'ensemble des phases commerciales, opérationnelles, décisionnelles et de suivi des risques.

La mise en œuvre de la politique de gestion globale des risques est assurée, au sein de CDG Capital, à tous les niveaux organisationnels, notamment par le Conseil d'Administration et une multitude d'instances opérationnelles et décisionnelles.

Les principales catégories de risques gérées sont :

- Risque de crédit ;
- Risque de contrepartie ;
- Risque de concentration ;
- Risque sectoriel ;
- Risque pays ;
- Risque de marché ;
- Risques structurels du bilan (Risques de taux et de liquidité) ;
- Risques opérationnels et Plan de Continuité des Activités.
-

1.2 RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit est défini comme la probabilité qu'une contrepartie (banque, entreprise, office, institution, fonds ou une personne physique) ne remplisse pas ses obligations conformément aux conditions convenues. L'évaluation de cette probabilité de défaut et du taux de recouvrement du prêt ou de la créance en cas de défaut est un élément essentiel dans l'évaluation de la qualité du crédit.

1.2.1 Dispositif de gestion du risque de crédit et de suivi des engagements

CDG Capital a organisé un corps procédural concernant la maîtrise des risques qui rassemble les concepts, principes et règles à observer durant la vie d'un engagement. Toute opération de crédit/engagement nécessite une analyse approfondie de la capacité du client à honorer ses obligations et de la façon la plus efficace de structurer l'opération, notamment en termes de sûretés, de maturité et de tarification du risque de crédit.

Le Comité de Crédit (CdC) est une instance décisionnelle qui couvre l'ensemble des expositions de la banque, dont le montant dépasse les délégations de pouvoirs en la matière. Il est chargé d'examiner et de statuer sur toute demande de crédit/engagement/exposition de toute nature (activité de marché et de crédit) et contrepartie (entreprise, institution financière, client privé) et sur tout autre dossier que l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements estime nécessaire de présenter.

Le CGR est une instance décisionnelle émanant du Conseil d'Administration de CDG Capital qui a pour rôle d'examiner et de valider toutes les expositions de la banque, dont le montant est fixé par sa charte.

Le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur des processus déclinés suivant les segments de contreparties engagées avec la banque :

- Au niveau du segment corporate (grandes entreprises, contreparties financements spécialisés et office). Ce processus est décliné comme suit :
 - Un encadrement au niveau du processus d'octroi des engagements. Ce processus définit le fonds de dossier d'engagement comme étant le point de départ de l'analyse des demandes d'engagement. Ce fond de dossier doit être composé de tous les documents nécessaires à la production de l'avis critique de l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements et de la décision du CdC ou du CGR. Les éléments constitutifs du fond de dossier d'engagement sont insérés au niveau d'une check-list interne.
 - Un système de notation interne dédiée par catégorie de contrepartie.
 - Un dispositif de limites d'exposition calibré sur les notations internes et en respect des seuils prudentiels.
 - Un système de délégation de pouvoir par Direction Métier.
 - Un système d'échéancier interne de revue des dossiers de crédit, indépendant de la maturité des concours bancaires accordés.
 - Un dispositif de gestion des engagements sensibles composé de deux listes de suivi interne.
- Au niveau du segment des personnes physiques (PP) : le dispositif de gestion du risque de crédit suit le même processus d'octroi des engagements que celui relatif au marché corporate. Autrement dit, il nécessite une analyse et une appréciation approfondie de la capacité de remboursement de l'emprunteur intégrant le dispositif de garanties proposé.
- Au niveau du segment autre que celui relatif au segment corporate et PP : le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur le dispositif de limite interne défini pour chaque contrepartie de la banque. Le calibrage des limites repose sur l'appréciation des fondamentaux économiques et financiers de la contrepartie (y compris notation interne) et sur le respect permanent des seuils prudentiels en la matière.

Par ailleurs, le dispositif de suivi des engagements repose sur la tenue régulière du reporting interne dédié au risque de crédit et au suivi des engagements. Ce dernier reprend l'ensemble des expositions en propre de la banque, de toute nature qu'elles soient issues des activités de crédit ou de marché.

La notation interne joue un rôle principal dans le processus d'octroi des engagements et dans la gestion des risques liés aux positions prises par la banque. Elle constitue plus généralement un outil d'aide à l'évaluation, à la décision et au suivi du risque de contrepartie.

CDG Capital dispose à ce jour de trois systèmes de notation interne :

- Le système de notation propre aux grandes entreprises.
- Le système de notation spécifique aux établissements bancaires (modèle en cours de mise à jour).
- Le système de notation propre à la catégorie de contrepartie des financements spécialisés regroupant les financements de projets et l'immobilier professionnel.

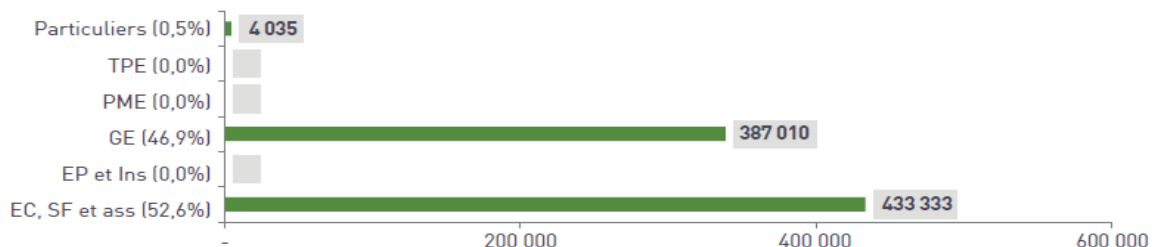
L'exercice de révision des notes est réalisé au moins une fois par an à la réception des liasses fiscales ou encore lors de la revue de portefeuille. Il peut également être provoqué suite à la constatation d'un évènement d'alerte.

Dans un objectif de couverture des risques (crédit et contrepartie) auxquels CDG Capital se trouve exposée, la DGGR a mis en place un dispositif de gestion et d'évaluation des garanties recueillies par la banque. Ce dispositif repose sur le principe que la recherche de garantie est recommandée pour tout type de financement.

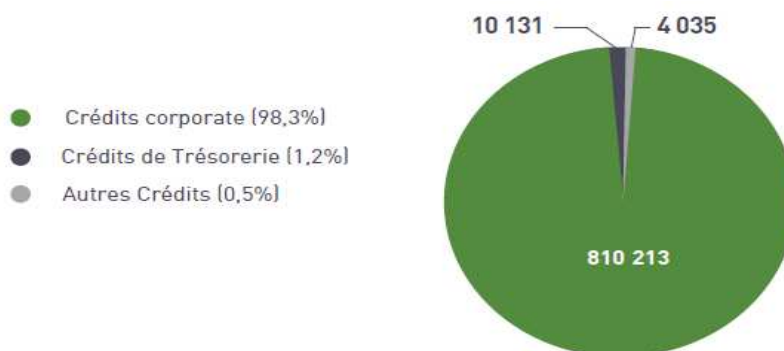
En outre, le risque de contrepartie est la manifestation du risque de crédit à l'occasion d'opérations de marché, d'investissements, et/ou de règlements. Ces opérations comprennent les contrats bilatéraux, que ce soit de gré à gré ou standardisés, qui peuvent exposer CDG Capital au risque de défaut de sa contrepartie. Le montant de ce risque varie au cours du temps avec l'évolution des paramètres de marché affectant la valeur potentielle future des transactions concernées.

1.2.2 Données quantitatives de mesure et de suivi du risque de crédit

La répartition des contreparties de CDG Capital est faite selon une segmentation prudentielle offrant une classification des différents profils de risque. Ci-dessous un aperçu de cette répartition à fin décembre 2019 (en milliers de dirhams) :



Le portefeuille des crédits de CDG Capital demeure constitué essentiellement de deux types d'engagement : les crédits corporate et les crédits de trésorerie.



Répartition des engagements «activité de crédit» au 31/12/2019

1.3 RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière de CDG Capital ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles. Le risque de concentration peut découler de l'exposition envers des contreparties individuelles, des groupes d'intérêt, des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique ou des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.

La gestion de ce risque est assurée par l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements. Cette dernière centralise l'ensemble des expositions portées par les entités et filières de CDG Capital et permet de disposer en permanence d'un tableau de bord offrant :

- Une vision globale du profil d'exposition aux risques de crédit/contrepartie de la banque et de son évolution ;
- Un outil de pilotage du risque de concentration conformément aux limites internes et réglementaires en vigueur.

1.4 RISQUE PAYS

Le risque pays mesure l'impact potentiel des conditions économiques, financières, politiques ou sociales spécifiques d'un pays étranger sur les créances ou expositions de CDG Capital.

Le dispositif de gestion de ce risque repose sur une combinaison d'analyse des environnements macro et micro économiques et politique du pays et sur les notations externes des souverains attribuées par les agences de rating.

1.5 RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché représente le risque de pertes liées à la variation des paramètres de marché notamment :

- **les taux d'intérêt** : le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt ;
- **les taux de change** : le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise ;
- **les prix** : le risque de prix résulte de la variation de prix et de la volatilité des actions et des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions ;
- **les spreads de crédit** : le risque de crédit correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution des spreads de crédit sur un émetteur ou sur un panier d'émetteurs. Pour les produits structurés de crédit s'ajoute également le risque de variation de juste valeur lié à l'évolution de la corrélation entre les défauts des émetteurs (base-corrélation).

- **Modèle interne du risque de marché**

L'exposition de CDG Capital aux risques de marché est gérée à travers un ensemble d'indicateurs qui font l'objet d'un suivi permanent et qui sont intégrés dans la gestion opérationnelle des risques de marché au quotidien.

L'élément central du dispositif de contrôle des risques de marché est la Value at Risk (VaR). Développé depuis fin 2010, le modèle interne de VaR est homologué par BAM pour le calcul des fonds propres réglementaires et pilotage des risques de marché depuis mars 2013.

La mise en place du modèle interne des risques de marché a permis de doter la banque d'un véritable outil de pilotage et d'aide à la décision qui couvre l'essentiel des activités de marché.

L'évaluation des risques de marché repose sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs de mesure formalisés dans le dispositif de limites internes (DLI) validé par la Direction Générale, donnant lieu à un encadrement par des limites de différentes natures et faisant l'objet d'un suivi quotidien.

La gestion des dépassements est régie par une procédure interne qui fixe les modalités à observer ainsi que la démarche à suivre pour l'obtention d'une autorisation de dépassement de limites.

- **Dispositif de stress test et adéquation des fonds propres**

Les simulations de scénarios de crise consistent à appliquer des combinaisons de chocs extrêmes aux paramètres de marché dans le but de mesurer l'impact de conditions particulièrement défavorables sur le portefeuille de négociation de la banque.

Le dispositif de stress test constitue un complément au calcul de VaR et les résultats sont un facteur clé dans l'évaluation du niveau des exigences en fonds propres et de l'adéquation de ces derniers compte tenu de l'exposition de la banque aux risques de marché.

A à fin décembre 2019, les fonds propres prudentiels absorbent les pertes issues de la réalisation du programme de stress tests. Les ratios tier 1 et de solvabilité demeurent supérieurs aux minimums exigés.

1.6 RISQUES STRUCTURELS DU BILAN

La gestion des risques structurels au sein de CDG Capital constitue une composante transverse qui concerne l'ensemble des activités de la banque, à travers une analyse permanente de la structure du bilan et des profils du risque de taux et de liquidité.

Dans ce sens, le dispositif de gestion des risques structurels, validé par les instances de gouvernance de la Banque, s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies par le comité de Bâle ainsi que les recommandations de l'autorité de supervision bancaire.

Le risque de taux d'intérêt se définit comme étant le risque que la situation financière de la banque se dégrade suite à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le suivi du risque de taux d'intérêt s'appuie principalement sur les gaps cumulés de taux d'intérêt à travers le suivi régulier des indicateurs suivants :

- la chronologie de gaps de taux d'intérêt ;
- l'interprétation des gaps mesurés par tranches d'échéances en vue de prévoir les risques encourus face à une baisse ou à une hausse des taux
- la sensibilité de la marge d'intermédiation aux différents scénarios d'évolution des taux ;
- le comportement de la marge d'intérêt suite à des scénarios de stress.

A fin décembre 2019, les résultats de scénarios de stress, font ressortir une perte maximale de 5% des FP de base, obtenue sous l'hypothèse d'un déplacement parallèle de la courbe de taux de 200 bps.

Le risque de liquidité désigne le risque pour la banque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, des engagements financiers prévus.

Le suivi et le pilotage du risque de liquidité est effectué sur la base de deux approches : une approche à court terme via la mesure du ratio de liquidité à court terme stressé, à savoir le Liquidity Coverage Ratio (LCR) et une approche globale basée sur un matching de la nature et des maturités des ressources avec celles des placements de CDG Capital.

L'approche à court terme consiste en un suivi permanent du respect du coefficient réglementaire de liquidité. Ce coefficient constitue, un moyen de mesure de l'adéquation entre les actifs liquides de haute qualité et les ressources exigibles à vue et/ou à court terme. Ce suivi est complété par des scénarios stress test visant à évaluer la capacité de la trésorerie rapidement mobilisable de la banque à couvrir des sorties massives de liquidités.

CDG Capital s'assure du respect permanent de la limite réglementaire du LCR. Ce dernier affiche un niveau confortable de 136% à fin décembre 2019.

Le comité Asset and Liabilities Committee (ALCO) constitue l'occasion de présenter au management de la banque la synthèse de l'examen régulier du profil de taux et de liquidité de la banque, l'analyse de l'évolution du ratio de liquidité et les résultats des stress test appliqués.

1.7 RISQUES OPERATIONNELS

Au cours des dernières années, CDG CAPITAL a développé des processus, des outils de gestion et une infrastructure de contrôle pour renforcer la maîtrise et le pilotage des risques opérationnels dans l'ensemble de ces métiers. Ces dispositifs comprennent, entre autres, des procédures générales et spécifiques, une surveillance permanente, des plans de continuité d'activité, des Comités nouveaux produits et des comités dédiés à la surveillance et la gestion de risques opérationnels.

CDG CAPITAL dispose d'un manuel de procédures qui définit les processus opérationnels des différents segments de ses activités. Ces procédures prévoient des

règles de gestion, de contrôle et de séparation de fonction. Elles reposent aussi sur un système de délégation de signature qui permet une définition des responsabilités et une meilleure gestion des « back-up ».

Cette organisation a collaboré, à la mise en place de cartographie des risques par lignes métier qui permet d'identifier, d'évaluer et de contrôler l'ensemble des risques opérationnels.

- **Sécurité de l'information**

L'information et plus particulièrement les données numériques constituent une des matières premières principales des activités d'une banque. La dématérialisation quasi achevée, le besoin de rapidité des opérations et leur automatisation toujours plus poussée, renforcent continûment le besoin de maîtrise du risque relatif à la sécurité de l'information.

CDG Capital dispose d'un Système d'Information (SI) organisé de façon à satisfaire les besoins des pôles métiers dans les meilleures conditions techniques et opérationnelles. On classe les applications en trois catégories :

- Cœur de métier (critique pour l'activité de CDG Capital) ;
- Verticale (SI dédié à une direction de CDG Capital) ;
- Horizontale (Transverse aux directions de CDG Capital).
- La sécurité informatique se traduit à travers 2 principaux axes :
- Sécurité réseau ;
- Sécurité opérationnelle et veille de sécurité.

- **La surveillance des pertes internes**

La collecte des pertes internes (mais également des gains et des quasi-pertes) concerne l'ensemble des métiers de la banque. Ce processus a permis aux opérationnels :

- de définir et mettre en œuvre les actions correctrices appropriées (évolution des activités ou des processus, renforcement des contrôles, etc.) ;
- de s'approprier de nouveaux concepts et outils de gestion des risques opérationnels ;
- d'acquérir une meilleure connaissance de leurs zones de risques ;
- de mieux diffuser une culture du risque opérationnel au sein de la banque et de ces filiales.

1.8 PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ (PCA)

Les dispositifs de gestion de crise et de continuité d'activité visent à minimiser autant que possible les impacts d'éventuels sinistres sur les clients, le personnel ou les infrastructures, et donc à préserver la réputation de CDG CAPITAL, l'image de ses produits et sa solidité financière. Ils répondent également à une obligation réglementaire. La démarche de mise en place et d'optimisation des dispositifs de continuité d'activité de toute entité de la banque s'appuie sur une méthodologie conforme aux standards. Elle consiste principalement à identifier les menaces qui

pèsent sur l'entreprise et leurs effets possibles, à mettre en place une capacité de réponse efficace à divers scénarii de crise.

A ce titre CDG Capital a initié depuis début 2009 la mise en place de son Plan de Continuité d'Activité (y compris la composante Plan de Secours Informatique), afin de se prémunir face à l'éventuelle survenance d'une menace de nature à perturber significativement le bon déroulement de son activité.

2. GESTION DU CAPITAL ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES

2.1 Dispositif de gestion du capital

Le dispositif de capital Management repose sur les principes directeurs suivants :

- 1) La tenue de la production réglementaire, notamment le pilier 1 de Bâle portant sur la mesure des exigences minimales de fonds propres au titre des risques prudentiels de crédit, marché et opérationnel ;
- 2) La mise en place des outils internes d'évaluation de l'adéquation du capital économique au profil global de risque de la banque ;
- 3) Le contrôle permanent de la capacité des fonds propres prudentiels à absorber les pertes issues de l'application des scénarios de chocs et de stress tests adaptés à la nature des risques encourus ;
- 4) Le pilotage dynamique des fonds propres, à travers l'anticipation des projections futures du capital requis, permettant la maîtrise du niveau de solvabilité issu des orientations budgétaires et du business plan de la banque.

Le processus d'optimisation et d'allocation des fonds propres vise :

- L'analyse la rentabilité ajustée par le risque, à travers l'appréciation de la performance d'une activité / engagement compte tenu des risques encourus ;
- L'affectation prioritaire des FP aux activités assurant un profil rendement / risque convenable ;
- Le pilotage de la stratégie de développement (lancement de nouvelles activités, nouveaux produits, etc...).
- Conformité par rapport aux exigences du régulateur en matière de gestion des FP.

2.2 Composition des fonds propres

Les modalités de détermination des fonds propres prudentiels de CDG Capital sont régies par les dispositions de la circulaire N°14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit.

A fin décembre 2019, les fonds propres prudentiels de CDG Capital aussi bien sur base sociale individuelle que consolidée sont composés principalement (97%) des fonds propres de catégorie 1.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés des plus-values latentes sur titres de placement et des provisions pour risques généraux conformément aux modalités d'inclusion dictées par BAM.

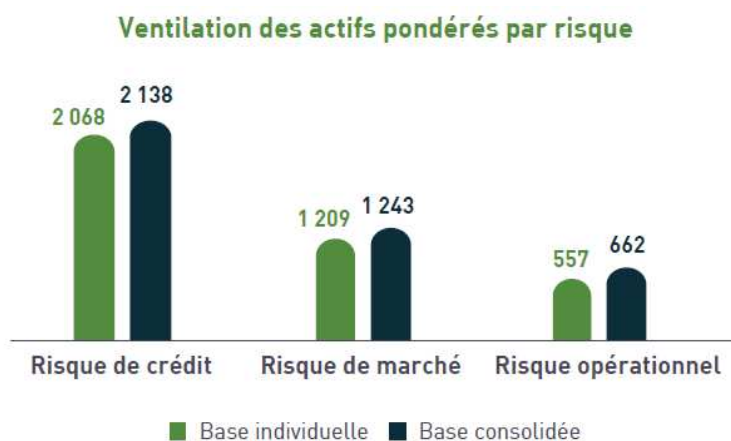
A fin décembre 2019, les fonds propres prudentiels sur base individuelle s'établissent à 769 Mdhs, contre 835 Mdhs sur base consolidée.

2.3 Actifs pondérés et exigences en fonds propres au titre du risque de crédit, risques de marché et risque opérationnel

Les risques pondérés sont calculés selon les approches suivantes :

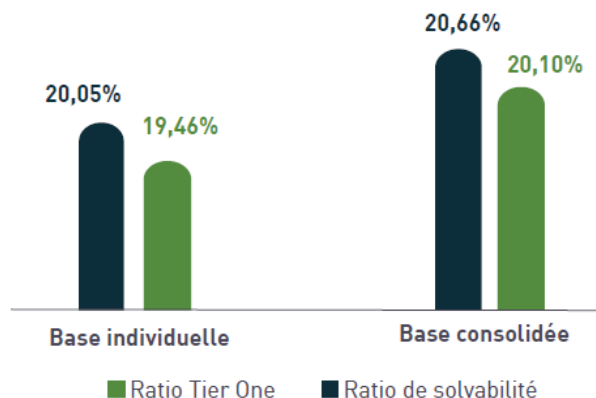
Zone de risque	Approche d'évaluation	Référence réglementaire
Risque de crédit	Méthode standard	Circulaire N° 26/G/2006
Risque de marché pour les produits homologués par la banque centrale	Méthode avancée	Circulaire N° 08/G/2010
Risque de marché relatif aux produits non homologués par la banque centrale	Méthode standard	Circulaire N° 26/G/2006
Risque opérationnel	Méthode indicateur de base	Circulaire N° 26/G/2006

Le graphe ci-dessous présente la ventilation des actifs pondérés à fin décembre 2019 sur base individuelle et consolidée :



2.4 Ratio des fonds propres de base et Solvabilité

A fin décembre 2019, les ratios de solvabilité et Tier One sur base individuelle et consolidée se présentent comme suit :



NOTE 14 : DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

CDG Capital s'est doté depuis sa création d'un système de contrôle interne intégré dont le renforcement continu est au cœur de ses préoccupations. Ce système se base sur les règles de bonne gouvernance, une séparation stricte entre les tâches opérationnelles et les activités de contrôle, un cadrage des responsabilités et une traçabilité intégrale.

Dans ce cadre, CDG Capital a édifié une culture de contrôle interne autour d'un environnement de travail sécurisé et propice au développement durable. Ce dernier est régi par la charte de contrôle interne du groupe CDG CAPITAL et décliné sur le plan opérationnel entre autres par le dispositif et la procédure de contrôle permanent. Notamment, l'ensemble des activités de CDG Capital s'inscrivent dans le cadre d'un système de contrôle à fréquences régulières adaptées à la cotation des risques opérationnels, et ayant pour objectifs de s'assurer que l'ensemble des activités de la banque sont contrôlées et que l'ensemble des risques sont surveillés de façon permanente.

1. DÉFINITION, OBJECTIFS ET NORMES DU CONTRÔLE INTERNE

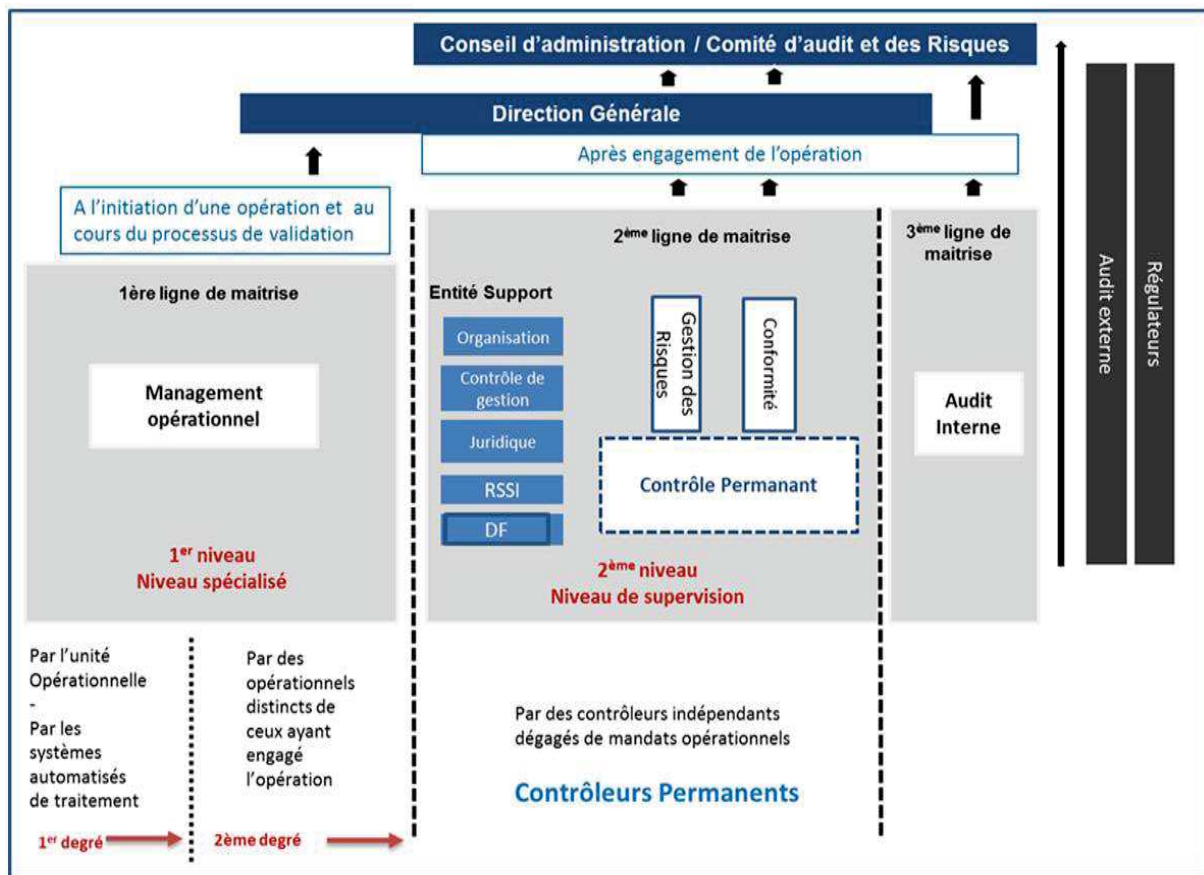
Le Système de Contrôle Interne « SCI » de CDG Capital se définit par l'ensemble des processus mis en œuvre par la Banque, à tous les niveaux opérationnels et hiérarchiques, destiné à donner, en permanence, une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs ci-après :

- le respect des procédures internes et orientations du management ;
- la conformité des opérations et des procédures internes aux prescriptions législatives et réglementaires ;
- la fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières, à l'échelle internes et externes ;
- l'efficacité des systèmes d'information et de communication.

Le système de contrôle interne est aussi en évolution continue en termes de ressources humaines, techniques et logistiques adaptées au développement des activités, aux exigences réglementaires et aux ambitions de la banque de pérenniser un atmosphère de confiance et de bonnes pratiques en interne et vis-à-vis des clients.

2. ORGANISATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne du Groupe CDG Capital est organisé autour de trois lignes de maîtrise des risques, sous la responsabilité de la direction générale et la supervision du Conseil d'administration. Cette organisation peut être illustrée comme suit :



La première ligne de maîtrise est constituée par le management opérationnel qui doit veiller au bon fonctionnement et du déploiement du dispositif de contrôle de premier niveau;

La deuxième ligne de maîtrise est opérée par l'entité Contrôle Permanent qui est en charge de la bonne conception et du correct déploiement du dispositif de contrôle permanent en s'appuyant sur les travaux de cartographie des risques de non-conformité et opérationnels.

Le contrôle permanent au sein de CDG Capital est mis en œuvre à tous les niveaux organisationnels et est matérialisé et déployé à travers des répertoires de contrôle couvrant l'ensemble des activités, des plans de supervision et de communication et des restitutions consolidées permettant de tirer des enseignements pertinents et de mettre en place les actions nécessaires. Ses composantes permettent, en effet, de détecter et de régulariser en temps opportun toutes anomalies pouvant survenir courant l'exercice des activités de manière à prévenir tout incident éventuel.

La troisième ligne de maîtrise que représente la direction de l'audit interne. Celle-ci apporte une évaluation indépendante et des revues transverses dans un but d'améliorer le dispositif de contrôle en place.

3. MOYENS AFFECTES AU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Le Système de Contrôle Interne (SCI) comprend des structures dédiées exclusivement aux activités de contrôle déployées au niveau central. D'autres entités jouent un rôle de support de contrôle interne de par la nature de leurs attributions.

Les structures dédiées aux activités de contrôle sont l'audit interne d'une part, et celles en charge, de la gestion des risques, du contrôle permanent, et de la conformité d'autre part. Rattachées au pôle « Pilotage et Contrôle », ces dernières ont pour rôle d'animer les filières de contrôle, de veiller à l'application des dispositifs de contrôle et à la régularisation des anomalies relevées en temps opportun, de centraliser les données relatives à la gestion et la prévention des risques, ainsi que d'élaborer des analyses et de produire des indicateurs relatifs au contrôle interne selon leur périmètre d'actions.

4. COORDINATION DU DISPOSITIF CONTRÔLE INTERNE

Le Système de Contrôle Interne (SCI) de CDG Capital et de ses filiales est organisé en filière selon l'approche subsidiaire. Le contrôle fédéral assure le référentiel et le reporting Groupe et les fonctions du contrôle interne des filiales déploient le dispositif de contrôle dans le respect de la réglementation et des normes Groupe. A cet égard, le système de contrôle interne est assuré au niveau des filiales par le biais de correspondants contrôle permanent dédiés aux activités y afférentes. Les moyens humains déployés et leurs attributions sont proportionnels à la taille et à la nature des activités de chaque structure notamment aux exigences réglementaires en la matière.